

### Mairie de Saint-Georges-sur-Baulche

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 14 juin 2021

### **DÉLIBÉRATION N°2021-058**

OBJET : Remboursement d'arrhes suite à annulation de réservation d'une salle au Centre Culturel

En exercice: 23 Membres Présents(s): 19 Pouvoir(s): 3 Absent(s): 4 Le quatorze juin deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

#### Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

#### Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Frédéric GRACIA à Christian VEILLAT, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENAULT à Anne Sophie DA COSTA

### Le ou les membres absent(s):

Frédéric GRACIA, Aurore BAUGE, Aurélie HENAULT Nathalie PREUD'HOMME

Secrétaire de séance : Aurélien HELLÉ

Considérant la mise en place des mesures sanitaires exceptionnelles pour lutte contre la pandémie de COVID-19,

Vu la demande et l'accord de réservation de la salle du sous-sol du Centre Culturel pour les 20 et 21 juin 2020,

Vu la demande émise par Madame Céline FRAILLON de remboursement des arrhes d'un montant de 45 euros,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder au remboursement des arrhes pour un montant de 45 euros.

Le Maire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE

ONNE

Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le 21/06/2021

ID: 089-218903466-20210614-2021\_058-DE